

**Compte - rendu du Conseil de Quartier  
Alleray / Procession  
Mardi 12 octobre 2010**

**Ordre du jour :**

Vos préoccupations, vos observations, vos souhaits : tranquillité publique, voirie, propreté

**Étaient présents :**

**Collège des élus :**

Louisa FERHAT, Adjointe au Maire du 15<sup>e</sup> chargée des Conseils de Quartier Alleray/ Procession et Georges Brassens

Hélène MACÉ de LÉPINAY, Conseillère de Paris déléguée auprès du Maire du 15<sup>e</sup> à la Vie locale pour les quartiers Alleray/Procession, Pasteur/Montparnasse et Saint-Lambert

Guy COUDERT, Conseiller d'arrondissement délégué auprès de l'Adjointe chargée de la Culture, du Patrimoine et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;

**Collège des habitants :**

Jacques AGAR

Alain MERCIER

Geneviève MERCIER

Christiane SCHOFFEN

Brigitte BODILIS

**Collège des associations :**

Jean-Louis VENTRE, DDEN 15

**Collège des personnalités qualifiées :**

Nicolas HOCQUENGHEM, Président de FORANIM, représenté par Françoise LAMONTAGNE.

Peter VIZARD, Directeur du Conservatoire Frédéric Chopin.

**Invités :**

Daniel LE DOUR, Direction de la Voirie et des Déplacements

Franck LEFEVRE, Adjoint au Maire du 15<sup>ème</sup> chargé de la Voirie et des Déplacements

Hubert MARTINEZ, Adjoint au Maire du 15<sup>ème</sup> chargé de la Tranquillité Publique

Jean-Raymond DELMAS, Adjoint au Maire du 15<sup>ème</sup> chargé de la Propreté

**Excusés :**

Gilles Mario VANGO

Philippe BISMUTH

André HUET, Les professionnels libéraux de Paris

Louisa FERHAT indique que l'ordre du jour de la réunion a pour but de donner la parole aux habitants, qui pourront poser les questions qu'ils souhaitent sur trois sujets : la voirie, la propreté et la sécurité.

Daniel LE DOUR, responsable des services de la voirie des 7<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissements, précise qu'il est également Coordinateur de l'espace public, il peut donc aussi répondre sur les questions de propreté.

Les habitants signalent les points suivants :

### Voirie :

- les ralentisseurs se multiplient et ne ralentissent ni les camions qui sont trop larges, ni les deux-roues qui passent à côté : ils devraient ralentir tous les types de véhicules.

Daniel LE DOUR rappelle la différence entre ralentisseurs et coussins berlinois. Ces derniers sont plus petits et destinés aux véhicules légers, les plus nombreux. A l'inverse des ralentisseurs, ils ne sont pas soumis à une réglementation en termes de débit et pente des rues, sont plus simples à installer, ne nécessitent pas la création de bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux, et laissent passer les bus. De plus en plus sont installés à la demande des riverains.

- un angle mort important rend difficile la sortie du parking du 28 bis rue des Favorites. L'immeuble a demandé l'autorisation de mettre un miroir sur le trottoir, cela leur a été refusé. Louisa FERHAT a fait le test avec un locataire et confirme le problème. Daniel LE DOUR indique que les miroirs doivent obligatoirement être associés à un panneau *stop* ou *cédez le passage*, et ne sont pas installés pour faciliter la sortie d'une propriété privée, qui dans certaines configurations peut en installer elle-même. Il est aussi cependant possible de créer un stationnement pour deux-roues, afin de dégager une ouverture et d'améliorer la visibilité pour les véhicules sortant du parking.

- le trottoir est défoncé et les pavés sont disjoints devant le 82 rue Dutot, depuis le déplacement de l'arrêt des bus 95 et 88, qui s'arrêtent désormais devant la résidence. Les poteaux qui se trouvaient sur le trottoir ont été retirés pour faciliter l'accès des voyageurs, or des véhicules stationnent et gênent. Le trottoir peut-il être refait, des poteaux peuvent-ils être remis pour éviter le stationnement des voitures ? Daniel LE DOUR répond que le trottoir est défoncé en raison du stationnement illicite. Aucun obstacle ne peut être implanté au droit d'un arrêt de bus afin de ne pas gêner la descente des passagers. Il ira voir sur place si des potelets peuvent être installés.

- devant le 38 rue Georges Pitard, les dalles en béton qui constituent le revêtement de la rue ne sont pas jointes et sont très anciennes. Franck LEFEVRE estime que ces pavés autobloquants sont dangereux pour les piétons, il est peut-être possible de les supprimer. Daniel LE DOUR précise que ces dallages datent des années 60, qu'ils sont progressivement recouverts de béton, mais que la liste des rues concernées est plus grande que les financements ne le permettent actuellement. La rue sera a priori inscrite dans le programme des travaux. Ces dalles sont très solides, donc seront recouvertes et non cassées, avec une armature intermédiaire évitant que les fissures ne remontent à la surface.

- il n'y a pas de zone de livraison dans la rue d'Alleray, entre la place d'Alleray et la rue Corbon, ce qui provoque des embouteillages quand des livraisons ont lieu. Daniel LE DOUR ajoute que le régime des zones de livraison est revu actuellement. Certaines seront supprimées, celles qui subsistent seront de deux catégories : celles partagées la nuit, et les autres (moins nombreuses) sanctuarisées même la nuit, qui seront identifiables par une double ligne jaune.

Franck LEFEVRE rappelle que le Conseil de quartier a signalé des accidents au croisement Barruel / Quintinie et a demandé la pose de coussins berlinois. La Direction de la Voirie et des Déplacements se penche sur la question. Le radar préventif mobile de la Mairie du 15<sup>ème</sup> pourra entre-temps être installé pour faire des mesures de vitesses, afin d'appuyer la demande d'installation de coussins berlinois, car les seules statistiques disponibles concernent les accidents corporels et non l'ensemble des accidents. Daniel LE DOUR précise que les coussins demandés rue Paul Barruel devront le cas échéant être placés de chaque côté de l'intersection et dans les deux sens de circulation, et être soumis à la Police pour autorisation. Le nombre d'accidents définit les priorités, car les financements ne permettent pas de répondre à tous les besoins de sécurisation de carrefours.

## Propreté :

- les bicyclettes abandonnées, surtout à l'angle Pitard / Vouillé, peuvent-elles être enlevées ? A cet angle, de nombreux papiers et mégots sont abandonnés sur la chaussée devant le tabac, mal tenu par ses gérants qui ne nettoient pas. Franck LEFEVRE répond qu'une poubelle peut être installée devant le tabac. Jean-Raymond DELMAS indique que les bicyclettes abandonnées depuis longtemps sont enlevées avec l'accord du Commissariat, et doivent être signalées à la Mairie, plus de 200 ont déjà été retirées cette année. Il va également intervenir au sujet du tabac. Les commerçants ont obligation de mettre des cendriers à disposition et de ramasser les mégots et papiers, et ne paient pas de taxe à la Ville pour poser un cendrier sur pied devant leur magasin.

- la salubrité du quartier diminue, des habitants profitent des chantiers CPCU pour déposer leurs ordures. Daniel LE DOUR indique qu'il est possible de prendre les personnes en flagrant délit pour dresser des procès verbaux. Il précise que des travaux CPCU importants continueront dans les années à venir en raison de la vétusté du réseau. Plusieurs corps de métiers interviennent à tour de rôle, notamment pour des raisons de sécurité, ce qui explique que les chantiers semblent parfois abandonnés temporairement.

- l'angle Platon / Falguière est un dépotoir, malgré les panneaux d'interdiction rappelant les amendes. Tous les jours des ordures sont brocantées sur les trottoirs. Louisa FERHAT et Jean-Raymond DELMAS répondent que deux opérations de nettoyage approfondi ont eu lieu. Des patrouilles de verbalisation passent la nuit, mais souvent ces personnes n'ont pas de papiers sur eux, et ne peuvent être verbalisées.

- le container à vêtements de la place Charles Vallin est toujours plein, entouré de déjections canines, et de travers. Jean-Raymond DELMAS répond qu'il sera probablement enlevé, car des personnes viennent chercher des vêtements la nuit et se disputent.

- la circulation est difficile rue de l'Abbé Groult. Lors d'un marché un membre du personnel d'entretien a tiré sur un particulier qui klaxonnait.

- des dépôts d'encombrants ont lieu entre les 55 et 57 rue d'Alleray en raison d'un recoin. Jean-Raymond DELMAS répond qu'un panneau sera installé, mais souvent les personnes le font la nuit. Il relève dans le 15<sup>ème</sup> une amélioration notable sur les questions de propreté, mais une aggravation des dépôts sauvages, qui sont passés de 20 tonnes par jour autrefois, à 30 tonnes tous les jours depuis juin. Beaucoup de verbalisations concernent des entreprises.

- les feuilles étaient mieux balayées autrefois, et posent surtout problème rue Paul Barruel et rue d'Alleray. Jean-Raymond DELMAS rappelle depuis des années qu'il manque un effectif d'environ 50 personnes. Les feuilles sont un problème surtout quand il pleut, et le 15<sup>ème</sup> compte beaucoup d'arbres. Le ramassage des feuilles constitue durant l'automne le travail principal des équipes de nettoyage, d'où une dégradation du reste de la propreté.

- sur la place Kandinsky, des ordures sont déposées, et les étalages du marché ne sont plus montés et démontés. D'après le service de la Ville de Paris gérant les marchés, les travaux gênent le passage du camion, or il y a un local sur place pour ranger les étalages. De plus, les barres au sol rue Platon sont utilisées par des jeunes qui se battent. Louisa FERHAT a envoyé deux mails à la société Dadoun qui gère les marchés, sans réponse. Un enfant a été récemment blessé par un poteau du marché non démonté alors qu'il circulait en trottinette. Jean-Raymond DELMAS répond que le problème sera traité dès demain, le marché ne peut rester monté ainsi tout le temps.

Louisa FERHAT précise qu'une réflexion sur le réaménagement global de la place est engagée depuis un an et demi, maintenant que la propriété des différents terrains a enfin été établie. Un vœu a été adopté en Conseil d'arrondissement et sera présenté en Conseil de Paris afin de demander : la réfection de la chaussée villa La Fresnaye, l'entretien de la dalle du Conservatoire, la destruction des deux passerelles dangereuses, la rénovation de la place Kandinsky et du préau du marché Cervantès, l'entretien du jardinet et des grilles du gymnase Falguière, la réfection et mise en sécurité des espaces publics, les rétrocessions foncières nécessaires.

- les déjections canines posent problème sous le conservatoire.

- les habitants de l'immeuble de l'OPAC voisin lancent leurs ordures sur le toit du gymnase Falguière. Louisa FERHAT indique qu'un nettoyage sera demandé.

- Alain MERCIER souhaite savoir s'il existe comme pour la neige une obligation de ramasser les feuilles devant son immeuble. Jean-Raymond DELMAS répond que ce n'est pas le cas.

- sous le pont de chemin fer entre les 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> arrondissement, des personnes glissent en raison des déjections d'oiseaux. Louisa FERHAT a demandé la pose de filets.

Guy COUDERT indique s'être rendu aux Bains Douches pour en dresser un état des lieux. C'est un lieu magnifique, très propre, où l'on est très bien accueilli. Les cabines sont utilisées plus de 80 fois par jour, par des usagers très différents. Il encourage à s'y rendre pour découvrir le lieu.

### **Sécurité :**

- les habitants du 3 rue Platon ont peur de se faire agresser ou violer en bas de chez eux. Une habitante y relève un gros problème de sécurité, qui n'est pas lié aux habitants du foyer Sonacotra, mais aux bandes qui habitent autour. Selon elle, les habitants du foyer dormiraient le jour et vivraient la nuit, ce qui occasionne du bruit jusqu'à une heure ou deux heures du matin. Ensuite, des bandes de jeunes d'origine étrangère arrivent, sont menaçants et insultants. Ils renversent le conteneur de bouteilles et les lancent ensuite. Quatre fois par semaine elle ne dort pas jusqu'à 3h du matin. Ces jeunes ne sont ni intégrés ni éduqués. Louisa FERHAT répond que ces jeunes sont français qu'ils le veuillent ou non, c'est un problème d'éducation, quelle que soit leur origine. Hubert MARTINEZ indique qu'il s'agit du voisinage d'un des points les plus sensibles du quartier Pasteur/Montparnasse, la place Aristide Maillol. Les habitants du foyer sont d'honnêtes travailleurs, le problème vient en effet de groupes extérieurs. La police est très attentive à ce point de rencontres, et a monté au commissariat depuis septembre 2009 un groupe stupéfiants qui mène un travail important.

Courant 2011, 87 caméras de vidéo-protection seront installées, l'une d'elles est prévue à l'angle Platon / Falguière. Deux caméras expérimentales sont déjà installées, près de la tour Montparnasse, et boulevard de Grenelle. Leur angle de vue sera selon l'emplacement de 180 ou 360 degrés.

Il précise qu'il faut écrire au Maire pour signaler les problèmes, afin de laisser des traces écrites, et note qu'il n'a reçu aucun courrier à ce jour de la part du 3 rue Platon. La Mairie du 15<sup>ème</sup> entretient des contacts quotidiens avec le Commissaire pour intervenir sur les problèmes qui lui sont signalés. Il peut être contacté par mail à l'adresse suivante : [hubert.martinez@paris.fr](mailto:hubert.martinez@paris.fr). Quand le mail est précis et circonstancié, il est directement transmis au Commissariat pour saisie d'un groupe d'enquête.

- Christiane Schoffen signale les 7 voitures qui ont récemment brûlé rues Yvart et d'Alleray, et sur lesquelles peu d'information a circulé. Elle souhaite également que soient données en réunion publique des précisions sur le budget du Conseil, notamment sur ce qu'il reste de la précédente mandature et ce qui peut être utilisé. Louisa FERHAT répond qu'évoquer le budget ne pose pas problème, que les sommes avaient été communiquées en réunion préparatoire et en Conseil d'arrondissement. Si tout le Conseil le souhaite elles pourront être indiquées lors d'une réunion publique ultérieure du Conseil de quartier.

Hubert MARTINEZ indique que la presse avait parlé des véhicules brûlés. Dix véhicules ont été incendiés, et des immeubles ont subi des dégâts collatéraux. Un seul véhicule était visé, les autres ont été touchés par ricochet. Il s'agit soit d'un acte criminel, soit d'une arnaque à l'assurance.

- Un habitant du 32 rue de la Quintinie évoque sa résidence Alleray / Quintinie (20 rue des Favorites, 32, 34, 36, 38, 42, 42c1 42c2, et 44 rue de la Quintinie, et 31 rue Alleray), dont le jardin intérieur n'est pas fermé et sert de passage entre les rues d'Alleray et des Favorites. Le Commissaire avait indiqué que la Police ne surveille pas les résidences qui ne sécurisent pas leur espace. La fermeture est souhaitée par la résidence depuis 4 ans, a été votée en mai dernier, et a été commandée par le syndic, mais la Mairie de Paris demande des compléments d'information sur le dossier déposé. Quel est le rôle de la Mairie de Paris, et combien de temps cela va-t-il prendre ?

Hubert MARTINEZ répond qu'après le vote en AG, c'est au syndic d'orchestrer. Cela prend pratiquement un an, s'il n'y a pas de problèmes au sein du Conseil syndical. Le syndic se rapprochera de l'Hôtel de Ville, qui intervient quand des barrières souvent posées sur une servitude de passage, ou en bordure de voirie.

- Marie-Christine DUMESNIL, conseillère de quartier suppléante, appartient à une association de piétons et évoque le danger des deux roues, surtout motorisés, qui prennent les rues en sens interdit sur les trottoirs, ainsi que le problème des terrasses qui s'étendent au détriment des piétons.

Elle apprécie par ailleurs grandement la campagne pédagogique de sécurisation de la conduite rue de Vaugirard, ainsi que l'initiative du Conseil de quartier de réserver une séance aux questions libres. Elle souhaiterait que le Conseil puisse consacrer 20 minutes aux questions libres par séance, ce qui permettrait un suivi d'une séance à l'autre.

Hubert MARTINEZ indique être scandalisé par le comportement non autorisé des deux roues, et que la Mairie du 15<sup>ème</sup> est attentive au problème. Il ne s'agit pas forcément de jeunes, et des familles adoptent aussi ces comportements dangereux. Des actions sont menées avec le Commissariat sur les deux roues motorisés : deux semaines par an des contrevenants sont verbalisés, en ayant ensuite le choix entre payer la contravention ou accepter une alternative à la sanction. Ils suivent alors un stage à la Mairie du 15<sup>ème</sup> avec une équipe de Police, films à l'appui, et en présence d'un médecin. Ce dispositif est placé sous l'autorité du Parquet de Paris.

Par ailleurs, en ce qui concerne la sécurité routière, le 15<sup>ème</sup> dispose d'un radar pédagogique qui permet de signaler leur vitesse aux véhicules, ce qui les amène à ralentir. C'est le seul arrondissement à l'avoir mis en place.

- rue Santos Dumont : une habitante indique que suite au départ des bandes d'enfants grâce à l'action des élus du 15<sup>ème</sup>, une nouvelle bande, de filles, s'y réunit. Elles ne sont pas violentes, mais jettent des déchets et insultent.

Pour conclure sur ce sujet, Hubert MARTINEZ indique que dès le premier soir de l'arrivée de la nouvelle équipe municipale en mars 2008, le quartier a connu des incendies de véhicules dans le quartier. Désormais plus calme que par le passé, le quartier reste en 5<sup>ème</sup> position sur les 10 quartiers en ce qui concerne la gravité et le nombre de courriers adressés à la Mairie du 15<sup>ème</sup> en matière de sécurité et de tranquillité publique. Il s'agit surtout de plaintes de voisinage et de bruit, de nuisances sur la voie publique, et de dégradations et vols dans les garages.

Louisa FERHAT remercie les intervenants, et les habitants pour avoir permis ces remontées d'informations. Hélène MACE de LEPINAY estime que cette réunion a permis d'aborder un certain nombre de points, que les experts ont pu recenser les questions, et qu'il s'agit d'une expérience réussie. Une réunion par an pourrait être consacrée à la libre expression des habitants.